

Affaires courantes

jourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition d'un assez grand nombre d'électeurs de Paris, Dunnville, Waterford, Woodstock et Brantford.

Ces personnes s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ils se plaignent que le gouvernement tente maintenant de taxer les livres et périodiques, les coupes de cheveux, les couches, les cercueils et le mazout.

Ils demandent humblement au gouvernement de rejeter le projet actuel de taxe sur les produits et services et de réformer le régime fiscal de façon à assurer le paiement effectif d'un impôt minimum par les particuliers et les sociétés riches.

VIA RAIL

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par un certain nombre d'électeurs de Winnipeg, Dryden et Saskatoon, entre autres, qui s'opposent aux compressions en cours à VIA Rail.

Ces personnes demandent au Parlement du Canada de maintenir le réseau actuel, de l'améliorer et de ne pas nous priver d'un service que nous avons déjà.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Chambre deux pétitions certifiées conformes à l'article 36 du Règlement.

La première concerne VIA Rail. Des personnes de tous les coins du pays demandent au Parlement de moderniser le matériel roulant de VIA Rail, de présenter un projet de loi portant sur les trains de voyageurs et confiant à VIA Rail une mission légale bien définie, et de mettre au point les nouvelles conditions de rémunération des compagnies de chemin de fer dont VIA Rail emprunte les voies.

Nous savons tous, je pense, à quel point le Canadien national et le Canadien pacifique ont dévalisé VIA Rail.

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, la deuxième pétition cadre avec le débat qui se déroule en ce moment à la Chambre en faveur d'un régime fiscal plus équitable pour l'ensemble du pays, en remplacement de la taxe sur les pleurs et souffrances que nous propose le gouvernement conservateur.

Cette pétition porte sur le rapport du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord, rapport publié le vendredi 27 octobre.

• (1120)

Les pétitionnaires, qui habitent principalement dans la région Crescent Spur—Prince George, invitent le Parlement à ne pas adopter les recommandations du rapport, mais à mettre au point un programme juste et équitable

d'indemnisation fiscale qui tienne compte des besoins financiers des populations isolées et du Nord.

Nous espérons que le ministre des Finances en tiendra compte.

LE SALVADOR

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter des pétitions, conformément à l'article 36 du Règlement. La première pétition porte sur la situation au Salvador. Les pétitionnaires prient instamment le Canada de profiter du fait qu'il est membre de l'Organisation des États américains pour poursuivre une diplomatie indépendante menant à la protection des droits de la personne au Salvador et à la mise en oeuvre d'une solution pacifique au conflit qui déchire ce pays.

Cette pétition est signée par plusieurs centaines d'électeurs de ma circonscription.

VIA RAIL

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): La deuxième pétition, que je présente conformément à l'article 36 du Règlement, porte sur les coupes dans les services de VIA Rail et des efforts communs de Transport 2000 et de Dignité rurale en vue d'obtenir justice et satisfaction relativement au rétablissement et à l'amélioration du transport ferroviaire des voyageurs au Canada.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, la troisième pétition concerne la taxe sur les produits et services. Comme vous le savez, il y a dans le pays un vaste refus de ce genre de réforme fiscale. Les pétitionnaires sont du Manitoba et de l'Ontario.

La dernière pétition est également contre la taxe sur les produits et services. Elle montre que les pétitionnaires se rendent compte que le fardeau de l'impôt pèse de plus en plus sur les Canadiens moyens et que cela ne ressemble en rien à une réforme fiscale.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je prends également la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter quatre pétitions, signées par des personnes de l'Ontario, du centre de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan qui manifestent leur opposition à la taxe sur les produits et services. Les pétitionnaires indiquent que c'est une taxe régressive qui frappe particulièrement les petits et les moyens salariés, et que les Canadiens sont déjà trop imposés.

Cette nouvelle charge fiscale pourrait nuire à l'économie. Les signataires demandent à la Chambre d'abord de ne pas adopter la taxe sur les produits et services et ensuite, après obtention d'un large consensus, de remplacer la proposition actuelle et la taxe sur les ventes des fabricants par un impôt qui serait progressif et dans